



Ballan-Miré, le 2 février 2023

Visa du Vice-Président	Visa du Maire
	

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "Accessibilité"

du 26 janvier 2023

Membres Présents :

Françoise LEYMONERIE, Lise DELALANDE, IEM Charlemagne, La Grande Maison, Christelle BRECHARD, Mathieu LOGEAIS, Didier KOENIG et Jean François ORTEGA (services municipaux)

Invités :

Des jeunes du CJB (Alice, Julia, Anais, Pauline, Louise, Frédérique accompagnés de Cédric DONDOSSOLA et Rebecca FERAL

Excusé :

Benoît GUIMARD

Introduction de Didier KOENIG :

Une réunion qui aurait dû se situer en octobre, mais des changements dans le personnel des Services techniques ont repoussé cette date.

De plus, cela a limité fortement la réalisation des actions qui avaient été évoquées en novembre 2021.

Accueil de Jean François ORTEGA qui est chargé depuis peu de suivre les travaux de cette commission en tant que Responsable Bâtiments

1. L'action menée sur le terrain par le CJB en 2022. Rappel de la méthode, présentation de tous les points de vigilance à prendre en compte. Les deux parcours effectués avec des personnes à mobilité réduite et aussi par les jeunes eux-mêmes en fauteuil ou les yeux bandés ont été très révélateurs des nombreuses difficultés qui existent sur la Commune, malgré tous les aménagements réalisés dans le passé. Ce compte rendu va être repris dans les semaines à venir afin d'intervenir lorsque les travaux nécessaires sont réalisables à court terme et dans les limites des moyens budgétaires prévus au budget 2023 : 50 000 Euros.

Monsieur KOENIG et les participants remercient les jeunes présents et leurs deux accompagnateurs, et les invitent à continuer à œuvrer au service des personnes qui rencontrent des problématiques de mobilité. Le CJB sera associé aux travaux des petits groupes qui seront mis en œuvre à ce sujet.

2. Si les changements dans l'équipe des Services techniques ont retardé la prise en compte des points soulevés lors de la réunion de novembre, les travaux effectués, comme ceux à venir, ont tenu compte de la problématique des mobilités, même s'ils n'en sont pas la finalité première. (par exemple le projet rue Duperré)

3. Le dossier AD'AP de la Commune (Agenda D'Accessibilité Programmée), obligatoire, est en cours de constitution/correction et permettra également de lister les travaux nécessaires dans les années à venir.

4. Une Commission Intercommunale d'Accessibilité s'est tenue le 20 mai 2022. Elle permet aux petites Communes de ne pas constituer une commission municipale. Ce n'est pas le choix de la Commune de BALLAN-MIRE qui a trouvé plus pertinent de se situer au niveau local. Néanmoins nous participons à la CIA.

Ont été particulièrement abordés la problématique de l'accès aux moyens de transport collectif (et aussi les difficultés avec Fil Blanc), le besoin d'avoir dans chaque Commune un référent Accessibilité mobilité, la nécessité d'adapter nos outils numériques aux handicaps. Des fiches techniques sur des questions d'accessibilité des lieux recevant du public doivent être produites. Est évoquée enfin l'idée d'une journée métropolitaine de sensibilisation au handicap

5. L'information sur les difficultés d'accessibilité ne peut venir seulement des élus ou des services. Tous les citoyens peuvent, et doivent, alerter la Mairie. L'idée d'un outil simple sur le futur site de la Commune est évoquée.

Le projet d'effectuer le parcours depuis la Grande Maison et le Centre Basse Vision jusqu'au centre de la Commune est évoqué, afin de lister les difficultés et les problèmes de sécurité. Ceci sera conduit avec des résidents de ces deux lieux d'accueil

Ci-joint, un document transmis par Monsieur GUIMARD suite à la réunion de novembre concernant les règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre. Un guide pour analyser les documents divers que la commune produit ...

La prochaine réunion de la Commission sera organisée début octobre 2023.

Compte rendu réalisé par Didier KOENIG
